

Travailler en toute sécurité avec les conservateurs pour bois

Reconnaissez les biocides et protégez-vous !

Les entreprises spécialisées dans la conservation du bois utilisent quotidiennement des agents d'imprégnation pour protéger le bois contre les champignons et les insectes, entre autres. Ces produits, appelés biocides, peuvent présenter un risque pour votre santé et celle de vos collègues. Soyez prudents et adoptez les conseils suivants pour bien vous protéger.

Faites attention aux risques

Toutes les informations importantes se trouvent sur l'étiquette, la notice ou la fiche de données de sécurité. Lisez-les donc attentivement.

Danger



Irritant - nocif

corrosif - mordant

Dangereux pour l'environnement

EXEMPLE D'ÉTIQUETTE

1L

NOM DU PRODUIT

Provoque des lésions oculaires graves.

Nocif par inhalation.

En cas de contact avec la peau ou les yeux : rincez sous l'eau.

En cas d'inhalation : aérez et consultez un médecin.



BIOCIDES ?

Je les utilise de manière raisonnée

Veillez toujours à la sécurité



Portez des vêtements de travail adaptés et des chaussures de sécurité. Portez toujours des lunettes de protection et n'oubliez pas de porter des gants résistant aux produits chimiques (type B). Lavez-vous les mains régulièrement.

Vous trouverez de plus amples informations et un aperçu de tous les biocides autorisés sur

www.biocide.be

Vous avez encore des questions ? N'hésitez pas à vous adresser à votre employeur.



service public fédéral
Santé publique,
Sécurité de la Chaîne alimentaire
et Environnement

.be

